

Bureau des renseignements, de l'accès à l'information  
et des plaintes sur la qualité des services

PAR COURRIEL

Le 30 juin 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-06-79 - Accusé de réception et lettre de réponse

---

Monsieur,

Nous avons bien reçu, le 29 juin dernier, votre demande concernant la liste des terrains contaminés ajoutés au répertoire entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 juin 2015.

Nous vous informons que des modifications effectuées sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques facilitent désormais les recherches en ce qui concerne le répertoire des terrains contaminés. Afin d'obtenir la documentation permettant de répondre à votre demande, nous vous référons donc au lien Internet suivant :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M<sup>me</sup> Karine Duchesne, analyste de votre dossier, au numéro 418 521-3858, poste 4576.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

ORIGINAL SIGNÉ

Diane Barry

p. j. (1)